

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Riche d'homologation N°
Camion	M A N	3 0 . 3 2 1 V F (8x4)	CH 3946 01

Constructeur	M.A.N. Maschinenfabrik Augsburg-Nürnberg AG, D-8000 München / BRD
Identification	sur la plaquette du constructeur "30.321 VF" devant le N° du châssis "WA512....." ou "512-....-"
Plaquette constructeur	à droite, dans la porte
N° du châssis	à droite, à l'avant latéralement sur le longeron, devant le premier essieu avant
Identification du moteur	"D 2566 MKF" à gauche, à l'avant latéralement sur le bloc, devant le compresseur (plaquette)
Importateur principal	SEMA Fertigaragen, 4702 Censingen
Vehicule homologué	512-0007-0007

<b>Châssis</b>	
Nombre d'essieux	4
Nombre de roues	12
Direction	mécanique, assistance hydraulique, sur les 2 essieux AV
Transmission	mécanique synchronisée
Nombre de vitesses	16
Frein de service	à air comprimé, 2 circuits, à expansion interne, sur toutes les roues, régulateur selon charge, sur l'essieu double arrière;
Frein auxiliaire	mécanique, à ressorts, progressif, à expansion interne, sur l'essieu double arrière
Frein d'arrêt	à ressort *)
Ralentisseur	fein à courants de Foucault
Contrôle 2 circuits	**)

<b>Moteur</b>			
Marque	M.A.N.	Type	D 2566 MKF
Construction	en ligne	Temps	4
Carburant	D	Position	avant
Refroidissement	eau	Nombre cylindres	6
Alésage	125,0	Course	155,0
Cylindree	11407	CV-impôt	58,10
Puissance en kW	235 (DIN)	à t/min	2200
Bruit à l'arrêt	77,0	à t/min	1650
Silencieux	1 pot 700 x 300 x 250 mm		
Mesure des gaz	ECE-24, Bacharach 7,0		
Déparasitage	-		

<b>Carrosserie</b>	châssis pour transport de garages préfabriqués		
Nombre de portes	2	Compteur de vitesse	tachygraphe
Ceintures sécurité	av -	ar	-
Cale	2/400x200x340 mm	Rétroviseurs	gauche + droite
Antivol	-		
Nombre de places	t 2 av. 2	centre	ar
<b>Dimensions</b>	intérieur	extérieur	
Longueur		9050	Empattements 4870
Largeur		2500	Essieu double av ar
Hauteur	(échappement)	3450	Voies av 2150 ar 1820
Porte à faux	av	2260	Voies av -
	ar	1900	ar -
Distance volant - vers l'avant du véhicule		Braquage Ø	g 19700 d 20000

<b>Poids</b>	avant	arrière	total
Poids à vide	8440	7460	15900
Charge utile	2500	9600	12100
Poids total	10940	17060	28000
Poids garantis	2x7500	2x13000	32000
Pneus	13 R 22,5	13 R 22,5	
Ply / bar	18 (154/149)	8,50	
Charge	2x7500	2x13000	
pour V max	105 (K)	105 (K)	
Jantes	22,5 x 9,00	22,5 x 9,00	
		mécanique	automatique
Gac poids remorquable avec/sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Charge garantie sur le toit			
Vitesse maximale selon le constructeur	96,0		km/h
testée	km/h à t/min	au moteur	prise de force

Équipement §)	HCR	(E)	
Feux de route	HCR	(E)	
Feux de croisement	A	(E)	dans HCR
Feux de position	R-S1	(E)	
Feux rouges	R-S1	(E)	
Feux stop			
Ciignoteurs	av lat. 4	(E)	ar 2a (E)
Catadioptrés			I (E) ar I (E)
Feux de gabarit	av A	(E)	ar
Feux arrière de brouillard			
Feux complémentaires			
Eclairage plaque	2/séparés		
Essuie-glace	3/balais avec <del>SIX</del> lave-glace		
Avertisseurs	KLAXON CH 5 0701 C4		
	ou d'autres modèles homologues		

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Camion		
Marque et type	M A N	30.321 VF	(8x4)
Homologation N°	CH	3946 01	
Carrosserie	châssis pour le transport de garages préfabriqués		
Places	total	2	avant 2
Poids à vide	15900	Carburant	D
Charge utile	12100	CV-impôt	58,10
Poids total	28000	Cylindrée	11407

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- \* ) Frein auxiliaire et d'arrêt: pression de service par réservoir séparé; pression de libération de secours par circuit de l'essieu arrière, poussoir dans la cabine; desserrage mécanique par vis aux cylindres.
- \*\* ) Contrôle 2 circuits : manomètre double avec 2 lampes-témoin.
- §) Équipement : les feux de gabarit sur le toit de la cabine doivent être débranchés.

Inscription dans le permis de circulation:

- 122 - autorisé seulement sur les routes ouvertes aux véhicules d'une largeur de 2m 50. Le disque indiquant la largeur est obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire en cas de dépassement des dimensions légales et/ou des poids légaux;
- 140 - les béquilles doivent être repliées/retrées et assurées solidement avant la course.